

**Madame Le préfet,
Monsieur Le Directeur Académique,
Monsieur le Président du Département,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,**

l'Unsa-Education réaffirme son attachement au dialogue social et à la réussite des élèves qui nous sont confiés. Notre système éducatif doit poursuivre sa transformation pour continuer à faire diminuer le nombre d'élèves qui sortent de notre système scolaire sans qualification. La refondation de l'école avec la priorité à l'école primaire et la réforme du collège ont permis les premières avancées. Il nous faut continuer sur cette voie. Mais faisons un point d'étape sur l'action du Ministre de l'Education Nationale après une petite année d'exercice. Une petite année bien dense, une petite année très communicante et, pour tout dire, une petite année décevante, inquiétante, loin des attentes des enseignants. Le ministre a réussi à obtenir l'adhésion de l'opinion publique par sa stratégie médiatique qui repose sur des discours qui exhalent le souvenir nostalgique d'une école d'autrefois rassurante et méritocratique. Nous nous opposons fermement à cette vision rétrograde. M. BLANQUER appuie son action par une communication caricaturale voire mensongère. Prenons pour exemple la carte scolaire ; notre département marque incontestablement un tournant dont nous devons tous ici prendre la pleine et juste mesure. 30 fermetures pour les Deux-Sèvres quand M. BLANQUER en annonce 207 dans les 45 départements les plus ruraux de France. La priorité donnée à l'école sous le quinquennat précédent a fait long feu et ce ne sont pas les justifications sur les ondes de notre ministre qui pourront nuancer cette réalité cruelle. Force est de constater que l'ampleur des fermetures de classes est sans précédent.

Bien plus qu'à des mesures de carte scolaire, fussent-elles justifiées par la démographie ou le souci d'équité, c'est à une véritable saignée du monde rural à laquelle nous assistons. Nous dénonçons ici, à nouveau, la seule logique comptable qui parasite toute réflexion. Nous connaissons comme vous la réalité démographique de certains territoires du département. Elle est incontestable. Comme vous, nous connaissons la situation des écoles aux classes surchargées et pour lesquelles les moyennes d'élèves en milieu rural peuvent apparaître alors confortables. Ces arguments spontanés, objectifs, rationnels éludent pourtant la vraie question, celle de l'aménagement de notre territoire.

Nous constatons malgré le protocole Ruralité que le maillage scolaire du milieu rural s'effiloche. Est-ce là une fatalité ? Devons-nous acter ici l'agonie des territoires, en même temps que celle de la promesse républicaine d'égalité entre les citoyens ? Devons-nous collectivement nous résigner à l'inexorable mort du service public d'éducation dans certains secteurs de notre département ? Mais se résigner reviendrait à nier que ces territoires ruraux sont tout simplement habités. Il est un devoir noble et précieux à honorer, celui de proposer une école publique et laïque de proximité partout. Nous devons enrayer cette fatalité qui finalement n'en est pas une pour peu que des actes politiques audacieux soient engagés.



La mise en place de regroupements pédagogiques répond pour partie à la problématique rurale. Pour autant, à l'Unsa-Education, nous constatons son revers inquiétant : l'apparition de trouées éducatives sur la carte départementale. En effet, en concentrant l'offre scolaire, on la soustrait de facto à de nombreuses communes ce qui contribue aussi à amplifier la spirale de désertification de certaine zone.

Concernant les rythmes scolaires, les Deux-Sèvres échappent contrairement à bon nombre de départements français à un raz de marée dérogatoire instituant la semaine à 4 jours. Nous nous en félicitons. Seules 1/3 des écoles ont fait ce choix. A y regarder de plus près, nous constatons qu'une très grande majorité d'entre elles appartiennent à des communes rurales dont on sait les situations financières contraintes, notamment pour l'organisation du périscolaire. Nous rappelons ici notre attachement et notre conviction à un rythme scolaire de 9 demi-journées. C'est le plus favorable pour les élèves en difficultés. Et pour mémoire, plus aucun pays de l'OCDE ne propose cette organisation du temps scolaire sur 4 jours. L'exception française permise par notre ministre n'a donc rien de rassurante.

Lors de l'ouverture des assises de la maternelle, le président a annoncé que la scolarité obligatoire débiterait à 3 ans. C'est une proposition que l'UNSA Education défend depuis longtemps. Le cycle 1 est donc reconnu comme la première étape du socle commun. En intégrant la maternelle dans la scolarité obligatoire, le président envoie un signal positif. Il reconnaît ainsi les effets déterminants de la scolarisation en maternelle sur le développement des enfants, leur socialisation et leurs apprentissages. Cette reconnaissance devra trouver des déclinaisons concrètes pour que la maternelle puisse jouer pleinement son rôle. Cela passe par des effectifs et des conditions d'accueil permettant de travailler le plus souvent possible en petits groupes. Cela nécessite des enseignants formés et des personnels spécialisés notamment pour accompagner les élèves les plus fragiles. La formation doit également concerner les ATSEM dont chaque classe doit pouvoir profiter sur l'ensemble du territoire. Pour l'UNSA éducation, c'est avec ces éléments que l'école maternelle, devenue obligatoire, pourra permettre à tous les jeunes enfants un début de scolarisation positif, serein et bienveillant.

Dans le second degré le retrait de 32 postes dans l'académie n'est pas un bon signal, surtout quand il s'accompagne d'une augmentation quasi identique du volume d'HSA. Dans bon nombre de collèges des postes pourraient être créés mais la consommation obligatoire d'HSA l'empêche. Pour un enseignant, se voir imposer davantage d'HSA c'est avoir une classe en plus et donc une charge de travail importante supplémentaire (conseils de classe supplémentaires, réunions...) et donc passer moins de temps au service des élèves, et en particulier ceux les plus en difficulté. Des informations qui nous sont parvenues, laisseraient penser que pour parvenir à consommer intégralement les HSA, il serait envisagé de réduire les autorisations de travail à temps partiel. Pour l'Unsa-Education c'est une ligne rouge qui serait alors franchie.



Pour terminer, l'Unsa-Education souhaite réaffirmer avec force que « Le service public n'est pas une charge mais une chance ! ». Le débat est vif aujourd'hui sur l'avenir de la fonction publique et des services publics, certains souhaitent même les remettre fondamentalement en cause. Le gouvernement a commencé à faire des annonces et l'UNSA est dans l'attente de ces propositions concrètes.

Pour l'UNSA Fonction Publique, les services publics sont porteurs de l'intérêt général, vecteurs de solidarité et de cohésion sociale. Dans les discussions, concertations et négociations ouvertes par le gouvernement, l'UNSA Fonction Publique a décidé de ne pas désertier les débats. Ce choix ne signifie en rien que nous serons en accord avec les sujets mis sur la table. Au contraire, nous les discuterons un à un, marquant à chaque fois nos accords et désaccords et les rapprocheront de nos propositions.

Nous estimons que les agents doivent être reconnus par les employeurs publics. Les agents doivent être mieux rémunérés alors que tous évoquent le déficit d'attractivité de nombreux métiers de la fonction publique. Aucune réforme ne pourra se concevoir durablement contre les agents publics. La volonté de l'UNSA est de peser durablement sur les choix qui seront faits afin de défendre et promouvoir un service public et une fonction publique durables.

Nous concluons ce propos liminaire en reprenant les paroles du Président de la République, saluant notre engagement lors de la cérémonie en l'honneur d'Arnaud BELTRAME

« Telle est la voie montrée par Arnaud BELTRAME .../... Cet engagement, je le retrouve chez nos militaires, nos pompiers, nos policiers, nos personnels soignants, nos professeurs, tous nos fonctionnaires engagés partout sur le terrain. Chaque étincelle en est précieuse en notre pays. »

